

Construire notre destinée sur des valeurs sûres !

CONGO-AFRIQUE

Du 22 au 30 mars 2009, un des membres de notre rédaction a séjourné, pour la première fois, en Afrique du Sud. Au cours de son séjour, il a eu l'occasion de visiter, entre autres, le musée de Soweto et celui de l'apartheid considérés comme des lieux porteurs d'une histoire à la fois triste et joyeuse. Tristesse de voir et d'apprendre que l'homme a été capable de nier et de bafouer la dignité humaine. Joie d'apprendre, par la même occasion, que la recherche continuelle de la paix, de la vérité et de la réconciliation par les Sud-Africains et Sud-Africains a été plus forte que le désir de faire le mal et a contribué à la grandeur de leur pays.

Si l'histoire de l'Afrique du Sud nous séduit par son aspect à la fois repoussant et attrayant, c'est parce que nous pouvons en tirer des leçons salutaires par rapport à la situation politique qui a prévalu et prévaut encore à l'Assemblée Nationale de la RD Congo. Cette situation montre à quel point nos institutions sont fragiles en même temps qu'elle en appelle au respect de la Constitution.

Quelle que soit la déception que cette situation a pu provoquer, nous voudrions plutôt y voir des aspects positifs, mieux, des leçons à en tirer. La grande leçon à tirer, c'est la considération qu'il faut avoir pour notre Constitution. Le bras de fer (appelons-le ainsi à défaut d'un terme plus adéquat) Kamerhe-AMP offre à tous, gouvernants et gouvernés, l'occasion de relire et d'intérioriser notre Loi fondamentale. C'est ce devoir de rappel que les membres du Comité Permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo font à l'intention du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) et du Gouvernement. Dans leur message que nous publions dans ce numéro (pp. 246-249), les Evêques recommandent au Parlement « *d'exercer sans complaisance son pouvoir de contrôle du Gouvernement et d'arrêter des mesures susceptibles de garantir une gestion honnête et transparente de la République* ».

A propos de la présence des armées rwandaise et ougandaise dans l'Est et dans le Nord-Est de la RD Congo, les Evêques exigent que « *le Parlement se donne les moyens de suivre les opérations militaires en cours, de s'assurer qu'elles contribuent à la paix véritable en sauvegardant la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du pays* ».

Au Gouvernement, les Evêques recommandent « *de défendre au mieux les intérêts du peuple congolais et de promouvoir son bien-être et son développement, d'assumer ses fonctions régaliennes (Paix, Sécurité des personnes et des biens, justice)... Nous attendons de notre Gouvernement qu'il fasse preuve d'un leadership visionnaire et responsable qui ne subit pas les événements, mais les anticipe en prenant des initiatives qui s'imposent ; qu'il réorganise et redynamise la représentation diplomatique sur l'échiquier international* ».

Les Evêques rappellent au Gouvernement et au Parlement et, à travers eux à tous les citoyens, qu'ils doivent jouer le rôle que la Constitution de notre pays leur assigne : travailler pour que l'homme congolais retrouve et garde sa dignité. Ils leur rappellent qu'ils sont là pour travailler au Bien commun et que l'avènement d'un Congo fort et digne passe par l'incarnation des valeurs telles que l'honnêteté, la vérité, la réconciliation, le travail bien fait.

Les Evêques évoquent aussi la crise financière mondiale et les conséquences qu'elle entraîne avec elle. Ils se demandent si des mesures énergiques ont été prises « par le Gouvernement pour affronter la crise économique et financière et poursuivre la gestion du pays ».

Sur la crise financière, précisément, le Prof. Mathieu Ndomba, SJ, nous livre ses réflexions. La force de son étude réside, à notre avis, dans le fait qu'il lie la crise à la responsabilité éthique. Le Père Ndomba écrit : « C'est la restauration de la responsabilité éthique des Etats, qui est de garantir l'intérêt général et/ou le bien commun, qui permettra la redéfinition d'une nouvelle logique économique orientée non seulement vers la stabilité de l'économie, mais aussi vers la dignité humaine et la justice sociale ».

Ce n'est pas, on le sait, quand on devient parlementaire ou ministre que l'on apprend les valeurs fondamentales que sont la vérité, l'honnêteté, le travail bien fait. C'est en famille et à l'école que l'on apprend à incarner de telles valeurs. C'est ce que reconnaît Mgr Maurice Plevvoets dans son allocution prononcée lors de la cérémonie du Doctorat Honoris Causa lui octroyé à l'Université de Kinshasa. Il y énonce six principes qui caractérisent la « pédagogie universitaire » à savoir : l'étudiant au centre, une pédagogie de développement, le souci de la qualité, une pédagogie de réussite, le travail, la gestion académique.

« Ne baissons pas les bras, conclut-il. Que notre réaction soit comme celle d'un candidat président : 'Yes, we can !'. La main dans la main, unis dans l'effort, dans un bel élan, bâtissons une université plus belle qu'avant ».

C'est sûrement le souci de la formation intégrale de la jeunesse congolaise et africaine qui a motivé le Professeur Kā Mana et le Père André Cnockaert à écrire les textes respectivement sur l'avenir de la jeunesse et sur la prise en charge des enseignants que nous publions ici. Le Prof. Kā Mana écrit : « Dans un monde qui nous habitue à ne voir que le profit sur le court terme et qui condamne les jeunes à ne considérer leur existence qu'à partir des repères d'une réussite matérielle de plus en plus viciée par les forces du négatif et la dictature du mal sous toutes ses formes, il est urgent de recourir à la force des principes qui fondent et ouvrent la vie sur le socle de ce qui fait de l'humain une référence essentielle, incontournable, fondée sur la transcendance de certaines réalités sans lesquelles la vie perd de substance, de valeur, de direction et de signification ».

Ce qui est en jeu dans ce numéro de *Congo-Afrique*, c'est le fait que sans l'incarnation des valeurs telles que la vérité, la justice, la réconciliation, le travail bien fait, notre pays ne pourra jamais se développer.

La destinée de notre pays et de l'Afrique dépend donc de ces valeurs : c'est une base sûre.

CONGO-AFRIQUE

Tableau 1 : Morphologie des Provinces de 1960 à 2008

1960-1962	1962-1966	1966-1988	1988-2006	Depuis 2006
1. Leopoldville	1. Kongo-Central 2. Kwango 3. Kwilu 4. Lac Léopold II	1. Kinshasa 2. Kongo-Central (Bas- Zaïre) 3. Bandundu	1. Kinshasa 2. Bas- Zaïre 3. Bandundu	1. Kinshasa 2. Kongo-Central 3. Kwango 4. Kwilu 5. Mai-Ndombe 6. Equateur 7. Mongala 8. Nord-Oubangui 9. Sud-Oubangui 10. Ishuapa 11. Bas- Uélé 12. Haut- Uélé 13. Ituri 14. Tshopo 15. Nord- Kivu 16. Sud- Kivu 17. Maniema 18. Haut- Katanga 19. Haut- Lomami 20. Lualaba 21. Tanganyika 22. Kasai 23. Kasai Oriental 24. Lomami 25. Kasai Central 26. Sankuru
2. Equateur	5. Cuvette Centrale 6. Oubangui 7. Moyen-Congo	4. Equateur	4. Equateur	
3. Orientale	8. Haut-Congo 9. Uélé 10. Kibali-Ituri	5. Haut-Congo (Haut-Zaïre)	5. Haut-Zaïre	
4. Kivu	11. Nord-Kivu 12. Kivu Central 13. Maniema 14. Katanga Oriental 15. Lualaba 16. Nord Katanga	6. Kivu	6. Nord- Kivu 7. Sud- Kivu 8. Maniema 9. Shaba (Katanga)	
5. Katanga		7. Katanga (Shaba)		
6. Kasai	17. Unité Kasaienne 18. Luluabourg 19. Sankuru 20. Sud-Kasai 21. Lomami	8. Kasai Oriental 9. Kasai Occidental	10. Kasai Oriental 11. Kasai Occidental	

Source : Nous nous sommes inspiré de NDAYWEL e' NZIEM, Histoire générale du Congo, de l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo, Duculot, Paris/Bruxelles, 1998, p. 634.

ERRATA : Nous re prenons, ici, dans son entièreté le Tableau publié dans le n° 433, p. 222, cfr. article du Prof. Faustin TOENGAHO Lokundo sur «La réforme sur la décentralisation et le découpage territorial : portée, forces et faiblesses». La Rédaction de *Congo-Afrique* présente ses excuses à l'Auteur et à tous les lecteurs pour cette erreur.